

OFFRE CIFRE (3 ANS) APPEL À CANDIDATURE POUR UN DOCTORANT EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

LE RIZE
mémoires, cultures, échanges



**PROPOSÉ PAR LE RIZE
VILLE DE VILLEURBANNE**

23-25 rue Valentin Haüy

69100 Villeurbanne

Tél. : 04 37 57 17 17

Fax : 04 37 57 17 11

lerize@mairie-villeurbanne.fr

<http://lerize.villeurbanne.fr>

villeurbanne

**DANS LE CADRE DE SES ACTIVITÉS DE RECHERCHE,
LE RIZE, ÉQUIPEMENT CULTUREL DE LA VILLE DE VILLEURBANNE,
RECRUTE POUR LA RENTRÉE UNIVERSITAIRE 2016/2017 UN DOCTORANT
EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES, DANS LE CADRE
DU DISPOSITIF CIFRE (THÈSE DE 3 ANS).**

PRÉSENTATION DU RIZE

Le Rize est un espace de culture et d'échange qui a pour mission de rassembler les Villeurbannais autour de leurs cultures et de favoriser le partage de leurs mémoires. Cet équipement culturel original est doté d'un pôle documentaire (il abrite les archives municipales de Villeurbanne et une médiathèque), d'un pôle d'action culturelle et de médiation, et d'un pôle scientifique. Il a pour ambition de stimuler et de favoriser la recherche, mais aussi et surtout de valoriser ses résultats, notamment par une diffusion auprès des publics sous la forme d'expositions, de manifestations et de publications.

Faisant des enjeux de mémoire qui traversent la société contemporaine l'épicentre de son action culturelle, le Rize souhaite que les principes et les modalités de cette action prennent appui sur une réflexion scientifique et éthique qui lui donne sens. Il pourrait faire sien le leitmotiv proposé par Françoise Vergès dans *Les guerres de mémoires* (éd. La Découverte, 2008) : « pas de pieuse invocation de la mémoire, mais une écriture de l'histoire ouverte aux réinterprétations, aux découvertes, aux relectures et à une réflexion sur différence et vivre ensemble ». La manière dont la reconnaissance des mémoires des individus et des groupes peut servir la construction d'un vivre ensemble est en effet particulièrement déterminante dans un territoire tel que celui de Villeurbanne, où l'évolution démographique et le métissage ont façonné l'image de la ville.

De façon générale, les problématiques mémorielles explorées par le Rize s'articulent à la spécificité de la société villeurbannaise, société cosmopolite, marquée par le passé industriel de la ville et sa désindustrialisation progressive, mais aussi par une revendication largement affirmée d'indépendance par rapport à sa voisine lyonnaise.

Les enjeux de mémoire recouvrent donc des enjeux fondamentalement sociétaux ; la mission scientifique du Rize sert ainsi la visée citoyenne qui est au cœur de son projet. Ce qui – la précision s'impose – ne contraint nullement les chercheurs qui participent à ce projet à accréditer les mythes fondateurs de l'identité villeurbannaise (celui d'une mixité sociale non conflictuelle, par exemple) en les parant d'une légitimité pseudo scientifique. Il ne s'agit pas non plus de nourrir l'ambition chimérique d'une réconciliation universelle par le travail de mémoire. Celui-ci doit aussi mettre au jour les facteurs de dissension sociale et les situations de domination et d'exclusions héritées du passé.

C'est en oeuvrant à la reconnaissance des témoignages de ceux qui en ont été privés, en donnant à ces témoignages la place que l'histoire ne leur a pas encore accordée, que le Rize entend participer à la cohésion du tissu social urbain. D'autre part, en mobilisant la mémoire de ses habitants, le Rize se propose de faire de la commune de Villeurbanne un terrain d'étude et de recherches sur les villes issues de l'ère industrielle. C'est dans

cette perspective que le Rize souhaite encourager la rencontre et la collaboration entre ceux qui détiennent la mémoire de Villeurbanne (les Archives de la ville, ses associations, ses entreprises, ses habitants), ceux qui l'étudient (les étudiants et les chercheurs en sciences humaines et sociales), et ceux qui la valorisent (l'équipe du Rize, les conseils de quartier, les institutions culturelles et les artistes).

La mise en lumière des bouleversements économiques et sociaux d'hier et d'aujourd'hui doit, tout à la fois, permettre de donner des clés de lecture de la ville d'aujourd'hui, et fournir une base à des travaux prospectifs sur les enjeux sociétaux auxquels se trouvera confrontée la ville de demain.

DOMAINES ET AXES DE RECHERCHE PROPOSÉS

Le Rize est particulièrement favorable à la pluralité des entrées disciplinaires dans ses thématiques de recherche. C'est pourquoi toutes les sciences humaines et sociales peuvent a priori trouver leur place dans son programme d'étude. La liste suivante est par conséquent indicative :

- Histoire politique, sociale, culturelle et économique
- Géographie urbaine, sociale, culturelle et économique
- Sociologie
- Anthropologie/ethnologie
- Sciences politiques
- Etudes de genre

Les candidats sont libres de proposer tout sujet de recherche, dès lors qu'il se conforme aux problématiques propres au Rize et qu'il concerne le territoire villeurbannais (ou qu'il inscrit le territoire villeurbannais dans une démarche comparative).

Celles-ci s'articulent autour de trois thématiques principales :

- **VILLEURBANNE** : La commune de Villeurbanne a toujours défendu son indépendance. Son histoire politique, culturelle et sociale permet de réfléchir à la spécificité de la ville d'hier et d'aujourd'hui, notamment dans la dynamique du développement de l'agglomération lyonnaise. Une attention particulière sera portée aux politiques culturelles municipales depuis l'après-guerre. La question du traitement des héritages architecturaux, notamment industriels, et de l'évolution du paysage urbain, à partir de l'étude des politiques urbaines récentes, fait partie également des préoccupations prioritaires.

Les travaux d'Alain Belmont ont par ailleurs montré sur le temps long une spécificité de ce territoire villeurbannais, longtemps situé en dehors des juridictions lyonnaises, comme espace refuge pour des groupes contestataires ou marginaux : des sujets portant sur l'histoire des formes de résistance, de mobilisations, de luttes qui ont émergé à Villeurbanne seront appréciés.

- **CULTURE OUVRIÈRE** : Marquée par l'industrialisation massive de son territoire, Villeurbanne a longtemps affirmé avec fierté son identité ouvrière. Alors que les traces de cette histoire s'effacent, il est devenu nécessaire de travailler sur la transmission de la mémoire sociale ouvrière et de l'héritage industriel pour les faire prendre en compte dans le projet urbain. Peu de travaux scientifiques se sont véritablement intéressés au monde ouvrier, dont la représentation s'est considérablement effacée dans la société contemporaine. Il serait nécessaire de travailler sur la sociologie ouvrière à partir des archives d'entreprises et de la conduite d'entretiens.
- **IMMIGRATION** : L'expérience migratoire caractérise l'histoire du peuplement de Villeurbanne, dont la croissance démographique rapide a accompagné le développement industriel. La population de Villeurbanne est au cœur du discours politique municipal, qui en valorise la diversité, la pluralité culturelle et l'hospitalité. Néanmoins, les conditions du peuplement du territoire villeurbannais ont rarement fait l'objet d'études scientifiques approfondies. Le sujet est aujourd'hui au centre des préoccupations des sciences humaines et sociales. Selon les disciplines, on s'intéressera à la démographie historique, aux flux migratoires, aux parcours scolaires, aux mobilités résidentielles, aux pratiques culturelles et patrimoniales et même aux effets des politiques urbaines sur la composition des quartiers et sur les processus de ségrégation. Une meilleure connaissance par exemple des populations qui ont résidé et résident encore dans les logements du quartier des Gratte-ciel serait particulièrement utile. Plus largement, le peuplement des différents segments du parc de logements sociaux de la ville mériterait d'être mieux connu. De récents travaux de master 2 ayant pris pour sujet le territoire de Villeurbanne ont montré la fécondité des démarches croisées, qui rapprochent les sources (recensements de population, registres scolaires, dossiers de locataires, mémoires orales...).

Dans le cadre de cette approche des migrations, une attention particulière sera portée à l'immigration d'Afrique du Nord, ainsi qu'à l'immigration portugaise, et en particulier aux conditions d'installation à Villeurbanne.

Le Rize souhaite accompagner le développement de ces recherches selon des entrées disciplinaires complémentaires.

CONDITIONS ET MODALITÉS PRATIQUES DE LA RÉSIDENCE

Dans le cadre de la résidence, un bureau équipé sera mis à la disposition du doctorant. Le Rize lui fournira les contacts institutionnels nécessaires à ses recherches et l'assistera dans son travail éventuel de collecte de sources orales.

Un contrat de collaboration de trois ans sera signé entre le Rize et le laboratoire de recherche auquel sera rattaché le doctorant.

Une convention CIFRE de trois ans sera signée entre le Rize et l'ANRT pour l'octroi de la subvention accordée pour la durée de la thèse.

Un contrat de travail de trois ans sera établi entre la Ville de Villeurbanne et le doctorant-salarié.

Salaire annuel brut : 23 700€ environ.

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

Le doctorant recruté devra être titulaire d'un Master 2 dans le domaine des sciences humaines et sociales.

Une disposition au travail en équipe est aussi requise, dans la mesure où le doctorant travaillera en collaboration avec l'équipe chargée de l'action culturelle et de la médiation au Rize. Le doctorant aura également en charge d'animer le pôle scientifique du Rize, composé notamment des jeunes chercheurs en Master accueillis en résidence chaque année.

Il s'efforcera, en effet, de faciliter l'intégration de ses travaux de recherche à la programmation culturelle du Rize, et/ou de la diffuser par le biais de ses supports éditoriaux, notamment le carnet de recherches *Mémoires et Société. Actualité de la recherche au Rize*, blog hébergé sur la plate-forme hypotheses.org, dont il aura aussi la responsabilité.

On appréciera enfin que le candidat manifeste de l'intérêt pour les problématiques liées à la valorisation du patrimoine culturel.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Les critères pris en compte par le comité de sélection sont les suivants :

- La qualité du projet de thèse (nouveau, faisabilité...)
- Sa pertinence au regard des problématiques propres au Rize et du territoire villeurbannais comme sujet d'études (monographique ou dans un cadre comparatif)
- La motivation du candidat

Les candidats seront pré-sélectionnés sur dossier puis ils seront auditionnés lors d'un entretien au cours duquel la motivation et les compétences recherchées seront particulièrement évaluées.

CONSTITUTION DU DOSSIER

Les candidats doivent fournir les documents suivants :

- la fiche de candidature complétée
- un curriculum vitæ
- une lettre de motivation
- une description du projet de thèse
- une lettre de recommandation émanant de leur directeur de recherche
- une attestation d'inscription pour l'année universitaire 2016/2017.

Les dossiers de candidature sont à renvoyer à l'adresse suivante :

Le Rize
23 rue Valentin Haüy
CS 30 038
69625 Villeurbanne cedex

LE CALENDRIER DE RECRUTEMENT

Date limite de remise des dossiers de candidature : **vendredi 30 septembre 2016.**

Entretiens pour les candidats pré - sélectionnés : **entre les 17 et 19 octobre 2016**
ou **entre les 3 et 10 novembre 2016.**

Recrutement par la Ville de Villeurbanne : **en janvier 2017.**

CONTACT

Anne-Pascale Jacquin
responsable administrative
tél. : 04 37 57 17 02
mail : lerize@mairie-villeurbanne.fr

site internet du Rize : <http://lerize.villeurbanne.fr>
blog recherche du Rize : mes.hypotheses.org

FICHE DE CANDIDATURE / OFFRE CIFRE

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

N° de sécurité sociale :

Adresse personnelle
..... :

Téléphone :

Courriel :

Université ou établissement d'enseignement supérieur :
.....

Adresse :
.....
.....

Enseignant dirigeant les travaux universitaires :
.....

Sujet de thèse proposé par le/la candidat(e) :
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Discipline :
.....

Date :

Signature du candidat :